



Compte rendu du livre de Salem Mokni et Meriem Sebäi (ed.), *Institutions municipales en Afrique proconsulaire : sources littéraires, épigraphiques et archéologiques*, Sfax, Med Ali éditions, 2017, 132 p., ISBN 9789973335050.

La recherche sur les institutions municipales en Afrique est depuis les années 1980 animée par une dynamique portant sur la question de la relecture et de la révision des sources. Plusieurs ouvrages de synthèse, monographies et colloques ont été tenus sur ce sujet et viennent d'être publiés. C'est donc dans ce mouvement que s'inscrit ce volume d'actes, issu d'un colloque tenu entre le 8 et le 9 mars 2013 à la Faculté des Sciences humaines et sociales de Sfax. Regroupant huit des onze contributions présentées, l'ouvrage illustre les progrès considérables que les études africaines ont connus durant ces dernières décennies surtout pour ce qui touche à l'étude de l'évolution du statut juridique des cités, des cursus des magistrats et du vocabulaire institutionnel. Le lecteur doit donc s'attendre à trouver quelques études de cas assez spécifiques, qui par là-même proposent quelques pistes utiles. Après une introduction où Meriem Sebäi, Salem Mokni et François Chausson (p. 5-10) ne manquent pas de signaler que les contributions présentes dans le recueil proposent des réflexions méthodologiques, notamment sur les cadres généraux d'analyses, qui se voient remis en question ou

confirmés. L'ouvrage s'ouvre par un article intitulé « *L'Histoire Naturelle de Pline l'Ancien et la Pertica de Carthage* » (p. 11-28). Cette première contribution, proposée par M. Christol et S. Mokni, offre une révision de la date de la formation de l'*Africa Proconsularis*. Leur relecture de Pline l'Ancien a permis à ces deux historiens d'éclairer le processus de la mise en place de la grande colonie de Carthage et de l'intégration de nombreuses communautés africaines au sein de la *pertica Carthaginensium*. La réévaluation de l'organisation territoriale de la Proconsulaire a aussi permis aux auteurs d'éclairer l'histoire des premiers temps de la colonie de Carthage et surtout de mieux situer dans le temps la date de la création de la grande *pertica* de cette colonie. Le texte suivant, écrit par L. Naddari (« *Sur les premières phases de l'organisation municipale de la Colonia Flavia Augusta Emerita Ammaedara (Häïdra, en Tunisie)* », p. 29-38) explore les premiers moments de l'organisation de la *Colonia Emerita Ammaedara*. En bon connaisseur des réalités historiques de la région des hautes steppes tunisiennes, Lotfi Naddari projette un éclairage nouveau sur les premiers moments de l'organisation

municipale et institutionnelle de la colonie d'*Ammaedara*. Sa relecture d'un hommage rendu à un notable de la colonie, *C. Clodius Florentius (ou Florens)*, et sa mise à contribution d'autres documents épigraphiques ont permis à Lotfi Naddari de retracer le *cursus honorum* d'une famille de notable qui semble avoir marqué la vie municipale de la colonie dans ses premiers temps. K. Marmouri à travers son article « *Nouvelles observations sur le statut municipal de Gighis* » (p. 39-53) s'intéresse pour sa part à la promotion juridique de *Gighis*, cité qui se trouve depuis plusieurs décennies au cœur d'un débat très animé sur les moments et les modalités de sa promotion. Il montre, à travers une analyse minutieuse des documents épigraphiques, comment une *ciuitas* suffétale obtient, par le biais de l'intense activité diplomatique et édilitaire de ses élites, une modification de son statut juridique, tout en confirmant la proposition de Jacques Gascou d'identifier le *conditor municipii* de la cité avec Antonin le Pieux. Le texte suivant, signé par H. Abid (« *Précision sur l'histoire de Gales à l'époque romaine à la lumière d'un nouveau texte épigraphique* », p. 55-76), traite d'un thème assez voisin. La découverte d'une dédicace inédite à Aïn El Khherib (l'antique *Gales*) permet à l'auteur de revenir sur l'ensemble de la documentation de ce site et d'en tirer quelques conclusions relatives à son histoire municipale, à son toponyme, à la nature de son peuplement et à la qualité de son équipement monumental. Dans son article « *La libertas de Thala ou l'accès de la cité au rang de colonie* » (p. 77-82), T. Belkahia revint sur la notion de *Libertas* des cités à partir du cas de *Thala*. En basant son analyse sur une inscription récemment publiée, l'auteur propose de voir dans la liberté attestée dans ce texte la séparation de la double commune de *Thala* (*pagus* et *castellum*) de la *pertica* d'*Ammaedara*. Cette lecture permettrait une meilleure connaissance du statut juridique et municipal de *Thala* pendant le III^{ème} siècle. Elle permettrait aussi de reconnaître qu'à cette époque la co-

lonie d'*Ammaedara* aurait perdu une partie de son territoire qui correspondait au *pagus* de *Thala*. Par le réexamen du dossier épigraphique relatif à l'undecimprimat, l'article de M. Sebäi (« *Pour un réexamen des inscriptions relatives aux undecemprimi* », p. 83-105) propose d'abandonner la thèse d'une fonction pérégrine des *undecemprimi* malgré que l'ensemble des inscriptions qui les mentionnent (p. 86-87) supposent que le corps des « onze premiers » est à l'origine chargés du culte de certaines divinités dans des localités pérégrines, sauf à *Thignica* où elle paraît exister à l'époque du municipes. La documentation utilisée par l'auteur invite les chercheurs à mieux observer les dynamiques internes de la société africo-romaine qui opte, tant dans les contextes pérégrins qu'à l'heure de la transformation juridique, pour un vocabulaire institutionnel appartenant à l'univers romain. Un grand saut nous conduit, avec A. Helali, dans son article « *Gens et Ciuitas en Afrique Proconsulaire. Le municipes de Turris Tamelleni* » (p. 107-119) vers le sud de la Proconsulaire. Cette étude suit le cheminement de la politique adoptée par les Romains sur les franges méridionales de l'*Africa Proconsularis* d'après l'exemple du municipes de *Turris Tamelleni*. Cet exemple illustre les modalités des opérations de cadastration et l'évolution rapide d'un territoire tribal en structure urbaine dans la région des grandes oasis de la zone présaharienne. Il montre aussi la dynamique interne du *limes* et contribue à réduire la vision fortement militaire du sud de la Proconsulaire face à la supposée menace tribale. Pour clôturer ce dossier, composé essentiellement d'étude de cas, J. Scheid offre dans son article intitulé « *Éloge du détail. Réflexions sur la recherche dans les sciences de l'antiquité* » (p. 121-132) un guide de méthode à l'usage des historiens de l'Antiquité. Il démontre que seul le credo possible de l'historien est un travail poussé sur les sources et dépoussiéré de tout postulat idéologique. Je terminerai par un petit bémol sur le plan formel. Il est dommage qu'une révision plus attentive des textes

n'ait pas éliminé quelques impropriétés qui émaillent certaines communications (ex : p. 40, l. 7 ; p. 48, l. 9 ; p. 114, l. 30). En conclusion, ce volume ; réalisé sous les auspices du programme de recherches « *Gouvernement et cultures politiques dans l'Empire romain (Ier – Vème siècles) : Sénat, Empereur, Palais, Maisons, Provinces, Cités, Frontières* », dirigé par F. Chausson, A. Hostein et B. Rossignol, au sein de l'UMR 8210-ANHIMA, permet

d'apporter un nouvel éclairage sur les institutions municipales de l'Afrique proconsulaire du Haut-Empire. C'est pourquoi on ne peut que s'en réjouir et souhaiter que les progrès continuent.

À Paris, le 4 Mai 2018

Mohamed-Arbi Nsiri
Université Paris X Nanterre

Come citare questa recensione / *How to cite this book review*

Mohamed-Arbi Nsiri, Compte rendu du livre de Salem Mokni, Meriem Sebäi (ed.), *Institutions municipales en Afrique proconsulaire : sources littéraires, épigraphiques et archéologiques*, Sfax, Med Ali éditions, 2017, 132 p., ISBN 9789973335050, CaSteR 3 (2018), DOI: 10.13125/caster/3321, <http://ojs.unica.it/index.php/caster/>